



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

SÉANCE ORDINAIRE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'EAU DE LA VALLÉE DU RICHELIEU, TENUE LE 18 OCTOBRE 2016, À 19 HEURES 30 MINUTES, AU 1348 CHEMIN DES PATRIOTES, À OTTERBURN PARK.

Étaient présents :

Madame Danielle C. Meunier, présidente et conseillère de McMasterville
Monsieur Jean-Yves Labadie, premier vice-président et conseiller de Belœil
Monsieur Normand Dieumegarde, deuxième vice-président et conseiller de Saint-Basile-le-Grand
Madame Mélanie Dupré, conseillère, substitut de Saint-Jean-Baptiste
Monsieur Patrick Girouard, conseiller de Sainte-Madeleine
Madame Magalie Joncas, conseillère de Mont-Saint-Hilaire
Monsieur Réal Picotte, conseiller, substitut de Saint-Mathias-sur-Richelieu

Étaient absents :

Madame Jocelyne G. Deswarte, mairesse de Saint-Mathias-sur-Richelieu
Madame Marilyn Nadeau, mairesse de Saint-Jean-Baptiste
Madame Clarisse Viens, conseillère d'Otterburn Park

Étaient également présents :

Monsieur Martin Dulac, conseiller, 3^e substitut de McMasterville
Monsieur Gilles Prairie, directeur général de Saint-Mathias-sur-Richelieu
Monsieur Jacques Drouin, secrétaire-trésorier de la R.I.E.V.R.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 septembre 2016
4. Correspondance
5. Bordereau des comptes à payer
6. État des résultats financiers au 30 septembre 2016
7. Permanence de Frédéric Poissant, technicien à l'opération
8. Octroi de contrat 2016-01 - Services professionnels pour la certification des rapports financiers 2016, 2017 et 2018
9. Consommation d'eau pour le mois de septembre 2016
10. Divers
11. Interventions de l'assistance
12. Clôture de la séance



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, ayant constaté à 19 heures 30 minutes que le quorum était atteint, ouvre la séance.

16-10-066

POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Magalie Joncas
APPUYÉ PAR Monsieur Jean-Yves Labadie

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté, tel que déposé par le secrétaire-trésorier en y ajoutant les points suivants :

- 10.1 Entente relative au financement et à l'utilisation des ouvrages d'assainissement des eaux usées - méthode de calcul des coûts d'exploitation
- 10.2 Création d'un poste de technicien à l'entretien-soudeur

ADOPTÉE

16-10-067

POINT 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 SEPTEMBRE 2016

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Magalie Joncas
APPUYÉ PAR Monsieur Réal Picotte

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 septembre 2016 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

POINT 4. CORRESPONDANCE

- 16-076 25-08-16 Lettre de MONSIEUR JACQUES MALENFANT, directeur général par intérim, VILLE D'OTTERBURN PARK, proposant des ajustements à l'entente intermunicipale.
- 16-077 12-09-16 Lettre de MADAME JOSÉE LELIÈVRE, archiviste régionale, MRC DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU, nous transmettant son compte-rendu des travaux en gestion des documents pour la seconde partie du mandat de l'année 2016.
- 16-078 19-09-16 Courriel de MONSIEUR DENIS MEUNIER, directeur général, MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-BAPTISTE, nous transmettant la résolution numéro 189-16 nommant Madame Mélanie Dupré au poste de mairesse suppléante et substitut au sein du conseil d'administration de la Régie.
- 16-079 22-09-16 Lettre de MONSIEUR ROBERT DUCHARME, ingénieur, LES SERVICES EXP INC., s'adressant à monsieur Carl DiChiara (Coffrage Alliance) pour lui annoncer qu'il ne peut recommander à la Régie des frais supplémentaires associés aux délais de réalisation des demandes de changement sans lui recommander d'appliquer la clause de « Dommages et intérêts pour retard » pour un délai de retard qui serait plus important.
- 16-080 29-09-16 Courriel de MADAME MANON T. BOURDON, secrétaire, VILLE DE BELŒIL, nous transmettant la résolution numéro 2016-09-426 approuvant le protocole remplaçant l'entente intermunicipale de 2003.
- 16-081 04-10-16 Certificat de dépôt de MONSIEUR RÉNALD DOMPIERRE, préposé à l'émission, MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE faisant suite à la lettre d'entente 2016-01 (modification des heures de travail et du statut de l'emploi de Jean-François Fournier).



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

- 16-082 11-10-16 Extrait de procès-verbal, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, prenant acte du dépôt des procès-verbaux des séances ordinaires tenues par la Régie les 16 août et 13 septembre 2016.
- 16-083 11-10-16 Lettre de MONSIEUR DANIEL BRAZEAU, directeur des Services juridiques et greffier adjoint, MUNICIPALITÉ DE McMASTERVILLE, nous transmettant la résolution numéro 2016-346 approuvant les prévisions budgétaires et la quote-part 2017.

16-10-068 POINT 5. BORDEREAU DES DÉBOURSÉS

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Normand Dieumegarde
APPUYÉ PAR Monsieur Jean-Yves Labadie

ET RÉSOLU QUE le bordereau des déboursés numéros 16-09, du chèque numéro 18711 au chèque numéro 18761 du déboursé numéro 201600708 au déboursé numéro 201600803 pour un montant total de 437 922,21 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

POINT 6. ÉTAT DES RÉSULTATS FINANCIERS AU 30 SEPTEMBRE 2016

Le conseil d'administration prend acte du rapport des états financiers, préparé par le secrétaire-trésorier, pour la période du 1^{er} janvier au 30 septembre 2016 où les dépenses sont au montant de 4 203 774,36 \$ les revenus au montant de 4 831 426,16 \$, le tout pour un surplus d'exercice de 627 651,80 \$.

16-10-069 POINT 7. PERMANENCE DE FRÉDÉRIC POISSANT, TECHNICIEN À L'OPÉRATION

ATTENDU QUE monsieur Frédéric Poissant a été engagé à titre de technicien à l'opération à l'essai, le 2 mai 2016;

ATTENDU QUE la période de probation pour tout nouvel employé est de 960 heures avant d'établir la permanence;

ATTENDU QUE ladite période de probation sera complétée le 28 octobre 2016;

ATTENDU QUE l'évaluation, en vue d'établir la permanence de Frédéric Poissant, a été réalisée par le directeur technique le 12 octobre 2016;

ATTENDU QUE Frédéric Poissant a été engagé en remplacement du départ d'un technicien à l'opération;

ATTENDU QUE le directeur technique et le directeur général recommandent aux membres du conseil d'accorder la permanence de Frédéric Poissant;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Normand Dieumegarde
APPUYÉ PAR Monsieur Réal Picotte

ET RÉSOLU D'accorder la permanence de Frédéric à titre de technicien à l'opération;

QUE ladite permanence soit et est effective à compter du 19 octobre 2016.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

16-10-070

POINT 8. OCTROI DE CONTRAT 2016-01 — SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA CERTIFICATION DES RAPPORTS FINANCIERS 2016, 2017 ET 2018

ATTENDU QUE la Régie a procédé à un appel d'offres sur invitation pour des services professionnels pour la certification des états financiers pour les années 2016, 2017 et 2018, auprès de cinq (5) firmes comptables;

ATTENDU QUE sur les trois (3) soumissions reçues, trois (3) soumissionnaires ont obtenu la note de passage et la soumission de Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. est la soumission ayant reçu le meilleur pointage;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Normand Dieumegarde

APPUYÉ PAR Monsieur Patrick Girouard

ET RÉSOLU

QUE ce conseil approuve l'offre de services professionnels de la firme Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., d'une somme de 22 995 \$ incluant les taxes, pour les services professionnels pour la certification des rapports financiers 2016, 2017 et 2018, dans le cadre du contrat 2016-01, laquelle a obtenu le meilleur pointage relativement audit contrat.

ADOPTÉE

POINT 9. CONSOMMATION D'EAU POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE 2016

Les tableaux de la consommation d'eau par municipalité pour le mois de septembre 2016 sont joints au présent point.

POINT 10. DIVERS

16-10-071

10.1 ENTENTE RELATIVE AU FINANCEMENT ET À L'UTILISATION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES – MÉTHODE DE CALCUL DES COÛTS D'EXPLOITATION

ATTENDU QUE la RIEVR et Otterburn Park sont liées par une entente intermunicipale relative au financement et à l'utilisation des ouvrages d'assainissement des eaux usées de la RAEVR;

ATTENDU QUE l'entente stipule, à l'article 10.1.3, la façon dont les coûts d'exploitation doivent être répartis;

ATTENDU QU'à cet article, le partage doit s'effectuer en considérant les charges hydrauliques réelles;

ATTENDU QUE depuis le début de l'entente, soit en 1994, le calcul pour établir les coûts d'exploitation d'Otterburn Park et de la RIEVR s'effectue selon des données de charges hydrauliques théoriques de conception;

ATTENDU QUE cette méthode de calcul théorique ne respecte pas l'entente relative au financement et à l'utilisation des ouvrages d'assainissement des eaux usées;

ATTENDU QUE la RAEVR, depuis plusieurs années, utilise les charges hydrauliques réelles pour établir les quotes-parts d'exploitation, et ce en fonction de quatre (4) campagnes de mesures de débit;

ATTENDU QUE pour des principes d'équité, la RIEVR souhaite utiliser le même principe et mode de calcul présentement utilisé par la RAEVR pour déterminer le partage des coûts d'exploitation entre Otterburn Park et la RIEVR;

ATTENDU QUE cette méthode de calcul se rapproche du principe établi à l'entente;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil sont en accord avec ce principe;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Mélanie Dupré
APPUYÉ PAR Monsieur Réal Picotte

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE cette méthode de calcul soit utilisée dès l'année financière 2016 et pour les années suivantes;

QUE la facturation de la ville d'Otterburn Park pour les frais relatifs à la RIEVR concernant l'entente intermunicipale relative au financement et à l'utilisation des ouvrages d'assainissement des eaux usées pour l'année 2016 et les années suivantes soit faite en conséquence.

ADOPTÉE

16-10-072

10.2 CRÉATION D'UN POSTE DE TECHNICIEN À L'ENTRETIEN-SOUDEUR

ATTENDU le rapport déposé le 17 octobre par le directeur général pour la création d'un poste de technicien à l'entretien-soudeur;

ATTENDU QUE l'évaluation du poste a été réalisée par le directeur technique ainsi que par le directeur général et que le poste obtient le pointage de 663 selon le système de classification des fonctions de la Régie;

ATTENDU QUE le conseil d'administration a pris connaissance du rapport et s'en déclare satisfait;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Normand Dieumegarde
APPUYÉ PAR Madame Magalie Joncas

ET RÉSOLU

QUE le conseil d'administration accepte la création d'un poste de technicien à l'entretien-soudeur ayant un pointage de 663 selon le système de classification de la Régie;

QUE le conseil d'administration autorise le directeur général à entreprendre les démarches pour combler ladite nouvelle fonction.

ADOPTÉE

POINT 11. INTERVENTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune intervention de l'assistance.

16-10-073

POINT 12. CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Patrick Girouard
APPUYÉ PAR Madame Mélanie Dupré

ET RÉSOLU QUE la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

ADOPTÉE

Il est 19 heures 51 minutes.

Jacques Drouin, ing.
secrétaire-trésorier

Danielle C. Meunier
présidente



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

